



PLAN DE PROTECTION SOUS COVID-19

Congrès annuel de la SSU 2020 – Interlaken

Introduction

La santé et la sécurité de nos participants, intervenants, exposants et collaborateurs ont priorité absolue. Afin que les participants se sentent parfaitement à l'aise à ce congrès, IMK SA a élaboré un plan de protection en concertation avec le Congress Centre Kursaal Interlaken (CKI) satisfaisant aux prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) du 18 juin 2020 et veillé à ce que les mesures figurant dans le plan de protection soient appliquées.

Toutes les mesures énumérées ont pour objectif de protéger autant que possible les participants, intervenants et exposants ainsi que les équipes d'IMK SA et du Congress Centre Kursaal Interlaken d'une contamination par le nouveau coronavirus.

Contact Tracing App "SwissCovid"

Nous invitons tous les participants à télécharger l'application de traçage des contacts («SwissCovid»).

Règles de base du plan de protection

Le plan de protection garantit que les prescriptions suivantes soient respectées. Pour chacune de ces prescriptions, plusieurs mesures adaptées ont été prévues.

1. Hygiène des mains et masques de protection	2
2. Garder ses distances	2
3. Nettoyage	3
4. Généralités sur le congrès	3
4.1. Enregistrement	3
4.2. Programme du congrès / pochettes de congrès	4
4.3. Vestiaire et consigne de bagages	4
4.4. Toilettes	4
4.5. Zones fumeurs	4
5. Exposition: Prescriptions / mesures	5
6. Catering	6
7. Salles de conférence	6
8. Informations	6
9. Données personnelles	7



1. Hygiène des mains et masques de protection

Les principaux modes de transmission du nouveau coronavirus connus à l'heure actuelle

- **Lors de contacts étroits et prolongés:** quand on se tient à moins de 1,5 mètre d'une personne infectée. Plus le contact est long et rapproché, plus le risque de contamination augmente.
- **Par gouttelettes:** si une personne malade tousse ou éternue, les gouttelettes responsables de la propagation du virus, peuvent atteindre directement les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux d'autres personnes.
- **Par les mains:** le virus véhiculé par les gouttelettes expulsées lors de la toux ou d'un éternuement, ou présentes sur une surface souillée, se retrouve sur les mains et est ensuite transmis par contact avec le nez ou les yeux.

Mesures

- Le port du masque est obligatoire dans tout le Congress Centre Kursaal Interlaken, sauf dans l'espace de restauration. Des masques de protection seront mis à disposition à chaque participant et pourront être obtenus à l'entrée principale du Congress Centre Kursaal Interlaken. Les masques de protection seront en nombre suffisant pour toute la durée du congrès (un masque par jour et par personne).
- Les participants sont tenus de se désinfecter les mains avec une solution désinfectante avant de pénétrer sur le lieu de la manifestation. Des distributeurs de solution désinfectante sont placés à de nombreux endroits du CKI et disponibles à tout moment.
- Toutes les personnes présentes dans le CKI doivent se laver régulièrement les mains.

2. Garder ses distances

Tous les participants du congrès doivent respecter la distance minimum prescrite par l'OFSP (1,5 m).

Mesures

- De manière générale, pas de contact physique (sauf en cas d'urgence médicale). Les poignées de main sont à éviter impérativement.
- Le nombre de personnes présentes sur le site de la manifestation est conforme aux prescriptions de l'OFSP.
- Les salles de conférence et le restaurant sont aménagés de manière à pouvoir respecter la distance nécessaire conformément à l'OFSP.
- Les marquages au sol aident à respecter la distance minimum entre les participants et permet si nécessaire de réguler le flux des visiteurs.
- Lorsque la distance minimum ne peut pas être respectée, la durée de contact doit être la plus courte possible (moins de 15 min.) et/ou un masque de protection doit être porté.



3. Nettoyage

Nettoyage des surfaces et des objets régulier et conforme aux besoins, après utilisation, en particulier en cas de contact avec plusieurs personnes.

Mesures

- Toutes les surfaces avec lesquelles les participants ont été en contact, seront régulièrement désinfectées. Les portes doivent rester ouvertes dans la mesure du possible.
- Une aération suffisante et régulière des pièces doit être assurée.
- Les distributeurs de savon, désinfectants pour les mains, serviettes jetables et produits de nettoyage (pour les objets et/ou les surfaces) seront rechargés régulièrement.
- L'équipe de nettoyage et le matériel nécessaire seront en nombre suffisant afin de garantir l'application des mesures d'hygiène définies.
- Les écrans d'e-poster seront désinfectés régulièrement.

4. Généralités sur le congrès

Prise en compte des aspects spécifiques du travail et des différentes situations afin de pouvoir garantir la protection.

4.1. Enregistrement

Mesures

- L'inscription de tous les participants se fait à l'avance via le site web du congrès.
- Les participants seront informés à l'avance du congrès qu'il n'est pas possible de s'inscrire sur place au secrétariat du congrès.
- Les frais d'inscription doivent être payés à l'avance. IMK SA se réserve le droit d'envoyer des rappels de paiement aux participants.
- Sur place, il est uniquement possible de payer par carte. Les espèces ne sont pas acceptées.
- Les participants recevront leurs badges sur place. Un auto-enregistrement peut être proposé.
- Le secrétariat est équipé de murs de protection en plexiglas pour assurer la protection des participants et du personnel.
- Nous prions tous les participants de bien vouloir **télécharger l'application de traçage des contacts («SwissCovid»)**.



4.2. Programme du congrès / pochettes de congrès

Mesures

- Le programme du congrès peut être consulté sur le site web du congrès. La version imprimée du programme finale est disponible sur place.
- Nous renonçons cette année à la distribution de pochettes de congrès.

4.3. Vestiaire et consigne de bagages

Mesures

- Dans la mesure du possible, les employés ne doivent toucher aucun objet appartenant aux invités ; cette règle s'applique également aux vêtements. Des portemanteaux sont mis à disposition en libre-service par les clients. Il est toutefois recommandé aux invités de garder leurs effets personnels avec eux.
- Plusieurs portemanteaux sont répartis dans la maison, il n'y a pas de vestiaire central.
- Les cintres ne sont pas distribués pour des raisons d'hygiène.

4.4. Toilettes

Le Congress Centre Kursaal Interlaken dispose d'un nombre suffisant de toilettes aux différents étages.

Mesures

- Dans les installations des toilettes qui n'ont pas de portes automatiques, les portes doivent rester ouvertes dans la mesure du possible.
- À l'entrée des toilettes, il est indiqué combien de personnes peuvent entrer dans la chambre. Les distances de sécurité sont assurées par des marquages au sol à l'intérieur et à l'extérieur des installations des toilettes.
- La distance minimale pour les urinoirs et les lavabos est assurée par des barrières et des cloisons.
- Les sanitaires seront régulièrement nettoyés et désinfectés. Un plan de nettoyage sera tenu.

4.5. Zones fumeurs

- Il y a suffisamment de cendriers dans la zone extérieure pour respecter les distances minimales.
- Il est interdit de fumer dans toute la maison.



5. Exposition: prescriptions / mesures

Le plan d'exposition a été approuvé par le CKI et par la Police du feu.

Mesures

- Les stands feront l'objet d'un marquage par le CKI respectant les distances minimums. Ce marquage doit impérativement être respecté.
- Les distances entre les stands d'exposition ont été planifiées et définies en concertation avec le Congress Centre Kursaal Interlaken.
- Chaque exposant doit veiller au respect des distances minimums sur sa surface d'exposition et respecter le nombre de personnes au m² conformément aux prescriptions de l'OFSP. Le nombre **maximum** de collaborateurs pouvant être présent sur le stand simultanément est fixé comme suit:

6 - 8 m ²	2 personnes
9 - 12 m ²	3 personnes
15 - 20 m ²	4 personnes
21 - 25 m ²	5 personnes
40 m ²	max. 8 personnes

Les sociétés exposantes sont libres de décider du nombre total de collaborateurs devant être présents sur place tant que le nombre maximum par stand est respecté. Les collaborateurs peuvent travailler selon un roulement et être présents sur le stand en alternance. Dès que des clients se trouvent près du stand, la distance minimum (1,5 m) doit être strictement observée et les collaborateurs du stand doivent le cas échéant y veiller.

- Tous les employés qui sont déployés sur le stand sont tenus de donner à IMK SA leur numéro de **téléphone personnel** en cas de recherche de contact.
- Les constructeurs de stands doivent également être enregistrés cette année et sont également tenus de fournir à IMK SA une liste des employés avec un numéro de téléphone personnel de chaque employé présent.
- **Le port du masque est une obligation générale** pour toutes les personnes présentes pendant le montage et le démontage ainsi que pendant toute la durée du congrès.
- Tous les collaborateurs intervenant sur le stand sont tenus de communiquer leur numéro de téléphone personnel à IMK SA dans l'éventualité d'un traçage des contacts.
- En outre, tous les employés de l'industrie et les constructeurs de stands sont également priés de **télécharger** d'urgence **l'application de traçage des contacts ("SwissCovid")**.
- Les exposants sont tenus de désinfecter régulièrement les objets de leur stand. Il est possible de réserver une équipe de nettoyage des stands auprès du CKI (via un formulaire dans la boutique en ligne).
- Lors de la distribution de cadeaux publicitaires, de nourriture ou de restauration, les mesures d'hygiène spécifiques selon la réglementation actuelle de l'OFSP doivent être respectées. La mise en œuvre est de la responsabilité de l'exposant.



6. Service traiteur

Afin d'observer le plan de protection et garantir des normes d'hygiène supérieures, les mesures suivantes ont été mises en place.

Déjeuner participants

- Des tables seront disponibles pour la restauration dans le CKI. Les coordonnées seront enregistrées à chaque table. Cela permet de garantir le traçage des contacts à tout moment.

Pauses café

- Lors des pauses café, plusieurs machines à café seront mises à disposition en libre service. Ces machines à café seront nettoyées régulièrement.

7. Salles de conférence

300 personnes peuvent au maximum se trouver simultanément dans une même pièce.

Mesures

- Le port du masque est obligatoire dans ces salles.
- La distance minimale de 1,5 m est respectée conformément aux spécifications de l'OFSP.
- Si nécessaire, les sessions sont transférées dans d'autres salles.
- La sortie des salles s'effectue de manière ordonnée par petits groupes, une rangée après l'autre.

8. Informations

Les collaborateurs et autres personnes concernées seront informés sur les consignes et les mesures à respecter.

Mesures

- IMK SA communiquera suffisamment à l'avance les dispositions de la Confédération s'appliquant en matière de transport (train, transports en commun).
- Des affiches mentionnant les directives en matière de conduite dans le contexte du COVID-19 seront accrochées dans les locaux du congrès afin de sensibiliser les participants.
- Le STCC et IMK SA attirent l'attention des participants sur la nécessité du respect des mesures d'hygiène et de protection.



9. Données personnelles

IMK SA saisit les coordonnées des participants afin de pouvoir tracer la chaîne de contamination le cas échéant.

Mesures

- Après l'inscription sur le site web du congrès, IMK SA dispose des coordonnées de tous les participants (y compris des numéros de portables). Il lui est ainsi possible de retracer une éventuelle chaîne de contamination.
- Les données des collaborateurs des sponsors/exposants doivent également être communiquées.
- Les données des collaborateurs d'IMK SA seront également saisies.
- Toutes les données devront être conservées pendant au moins 14 jours après la manifestation. Elles seront traitées dans la plus grande confidentialité et supprimées une fois ce délai écoulé.
- Si, en dépit de toutes les mesures de précaution et de protection, une contamination devait avoir lieu, le médecin cantonal prendra les mesures nécessaires. Le cas échéant, il est possible que certaines personnes se voient imposer des mesures de quarantaine/d'isolation.

(État au 6 juillet 2020 – sous réserve de modifications)